



### LE BOMBARDEMENT DE MONTLUÇON

A nouveau des habitations ouvrières sont détruites. — Sinistrés ayant dû évacuer leurs maisons incendiées, à la cité de la rue de Pasquis. Trampus V. 83.843.

## Montluçon pleure ses morts,

## soigne ses blessés, secourt ses sinistrés

La première stupeur causée par le bombardement a été vite passée. De suite, nous l'avons dit, Montluçon a fait face aux problèmes posés par l'agression anglaise. Ce fut fait avec sang-froid, avec rapidité, avec dévouement.

Maintenant, on poursuit cette tâche. Grâce à une organisation vite au point et aux efforts incessants des autorités et des organismes de secours, qui travaillent la main dans la main, on a paré au plus pressé. Et déjà, l'œuvre collective fonctionne à plein, tandis que, privément, les gestes d'entraide se manifestent spontanément. Constatations réconfortantes.

Cependant, la leçon du sinistre événement n'a pas été perdue. Hier soir, nombreux furent nos concitoyens qui émigrèrent vers la campagne environnante pour y passer la nuit.

Dans les décombres des maisons sinistrées, on travaille activement. Mais des bombes à retardement subsistent sous les débris écroulés et nécessitent de grandes précautions. Des artificiers procèdent à la recherche des dangereux engins.

### LES MORTS

A la liste publiée hier, il y a lieu d'ajouter les victimes suivantes :

ROUAULT Jules, 24 ans, Terre-Neuve.

ALATIENNE Mélanie, veuve Chery, 70 ans, à Bel-Air, St-Victor.

CHERY Jacqueline, 15 ans, à Bel Air.

Les époux BOURDICHON, de Marmignolles.

On a également apporté aujourd'hui vendredi en fin de matinée à l'hôpital le corps de M. Hugué Antoine, ouvrier à Dunlop retrouvé ce jour et que depuis hier la famille réclamait en vain.

**LE NOMBRE DES MORTS PARAIT ETRE ACTUELLEMENT DE 49**

La date des obsèques n'est pas encore définitivement fixée.

### LES BLESSÉS

En fin de journée d'hier 108 blessés avaient été amenés à l'hôpital. Y ont été hospitalisés, ceux dont les noms suivent :

#### Hommes

MM. RONDIER Lucien, 39 ans, ouvrier à la S. A. T., à Domérat.

DUMERY Gilbert, 57 ans, retraité de la S. N. C. F., 59, rue de Bouvines.

COGNET Joseph, 58 ans, ouvrier

Dunlop, cité Dunlop. DESBORDES Albert, 47 ans, ouvrier Dunlop, cité Dunlop.

SIMOULIN Jean, 62 ans, cultivateur aux Buissonnets

MARTIN Lucien, 29 ans, cultivateur aux Varennes, Cne de St-Victor.

SIMON, ouvrier à Dunlop.

MICHAUD Pierre, 11 ans, cité Dunlop.

ROMERIO Pierre, 43 ans, entrepreneur de maçonnerie, rue du Progrès.

SALVADOR Jules, 67 ans, manoeuvre, cité Dunlop.

GARÉT Jacques, 38 ans, ouvrier Dunlop, au Cluzeau de Vallon.

REPIQUAND Roger, 32 ans, cultivateur aux Buissonnets, St-Victor.

MARTIN Georges, à Thizon.

VICTORIEN André, 21 ans, à Thizon.

JAUMET Jean, 43 ans, chef d'équipe à la S. A. T., impasse de Pasquis.

COGNET Roger, 22 ans, employé à la S. A. G. M., cité Dunlop.

CATINAT Charles, 37 ans, rue de Pasquis.

MALOCHET Henri, 26 ans, cultivateur aux Buissonnets.

BASTOUX Albert-Louis, 67 ans, ouvrier Dunlop, cité Dunlop.

RIFFARD Pierre, 42 ans, ouvrier Dunlop, à La Loue.

ABAUT Jacques, 22 ans, mécanicien, rue de Pasquis.

AUMASSY Louis, 53 ans, ouvrier Dunlop, 4, rue St-Nicolas.

RIBIERE Georges-Auguste, 34 ans, ouvrier Dunlop, 162, rue de la République.

GANDRÉ Vulfrann, 60 ans, usine Dunlop, Pavillon Sud.

LICONNET Louis, 70 ans, retraité St-Jacques, 50, rue de Bouvines.

GARSAUD Louis, 57 ans, rue J-Besson, à Marmignolles.

#### Femmes

Mme DUMERY, 53 ans, 59, rue de Bouvines.

Mme André WETTER, 24 ans, 34, cité Nord Dunlop.

Mlle TAVARES Thérèse, à Marmignolles.

Mlle LAFAYE Léa, 29 ans, à Thizon.

Mme DARMANGEAT Jeanne, 44 ans, 52, rue du Châtelet.

Mlle VENUAT Christiane, 17 ans, rue Camille-Desmoulins, Marmignolles.

Mlle VICTORIEN Lucienne, 26 ans, à Thizon.

Mme DUMAS Marie-Louise, 32 ans, cité Dunlop, cour 8, N° 35.

Mme BOTIER Germaine, 28 ans, 57, rue de Bouvines.

Mme BIDEAU Louise, 32 ans, à Marmignolles.

Mme ROUYAT Jeanne, 20 ans, à Marmignolles.

Mme FOURNA Raymonde, 34 ans, cité Dunlop, cour 10, N° 35.

Le cortège s'arrêta devant la porte de l'hôpital, tandis que la voiture du Maréchal venait se ranger dans la cour. Le chef de l'Etat, en veston bleu sombre, coiffé d'un feutre gris, sa légendaire canne à la main, descendit de voiture. Il était accompagné de son officier d'ordonnance, le lieutenant-colonel Bonhomme, du chef de son secrétariat particulier, docteur Bernard Ménétreil, de M. Jean Jardel, secrétaire général, du Général Campet, chef du cabinet militaire, de M. Chasseigne, délégué à la propagande ouvrière.

Un discret service d'ordre, dirigé par M. Lelorrain, commissaire spécial et par ses collaborateurs, avait été disposé aux alentours et sur le trajet que devait suivre ultérieurement le cortège.

M. Rouvres, contrôleur général des voyages officiels, et le commissaire divisionnaires Josselin, suivaient le Maréchal. Il fut reçu par MM. Picot, préfet de l'Allier, Lalanne, sous-préfet de Montluçon, Méchain, maire, Pétavy, conseiller national; par le docteur Piquant, chirurgien, chef de l'hô-

blessures, à leur situation. D'un geste large, alors qu'il regagnait l'annexe, venant du pavillon des hommes, il salua le personnel de l'hôpital, faisant la haie sur son passage, les sœurs d'une part, les infirmières de l'autre.

Il félicita, avant de remonter en voiture, le personnel chirurgical, médical et hospitalier de Montluçon, pour le très bel effort qu'il vient de faire.

Vers 10 h. 20, la visite était terminée et le cortège partit vers la Chambre de Commerce.

### Visite aux morts

Depuis hier au début de l'après-midi, les services des pompes funèbres de Montluçon, sous la direction de M. Vialon, ont eu à réaliser — et ont effectivement réalisé — un labeur particulièrement pénible : la mise en bière des corps des victimes.

Le nombre des cercueils en réserve était insuffisant. Hâtivement il fallut en faire. Toute l'après-midi toute la soirée, presque toute la nuit, le travail se poursuivait, et ce matin au petit jour, dans la grande salle de la Chambre de Commerce, à l'angle du boulevard Carnot et de la rue de Belfort, tout était terminé.

Toute la salle est tendue de tentures noires et, sur deux rangs, reposant sur des chaises, les cercueils au nombre de 43 étaient alignés, tous pareils : 43 car un certain nombre de familles des environs ont tenu à garder leurs morts chez elles.

Sur quelques-uns des cercueils, quelques fleurs ont été déposées. Des familles en larmes sanglotent.

### L'aide aux sinistrés

La Sous-Préfecture nous communique :

1°) Les sinistrés sont avisés qu'ils peuvent prendre leur repas, à leur choix :

A la baraque des Marais, au camp Bignet, à la Cantine de la gare. Ils sont priés de se présenter matin et soir au même endroit.

2°) Logement

Ils peuvent être couchés :

1°) A l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles ;

2°) Au Camp Bignet.

3°) Les meubles seront conduits par camions au camp Villars où une garde de jour et de nuit sera assurée. Les sinistrés pourront accompagner leurs meubles et procéder eux-mêmes au rangement.

4°) Les sinistrés sont avisés qu'ils peuvent percevoir, à la Mairie de Montluçon, leur carte de sinistrés, indispensable pour toucher immédiatement l'indemnité aux sinistrés, éventuellement les articles textiles ou des bons, des feuilles mensuelles d'alimentation, s'il y a lieu.

5°) Les sinistrés qui en feront la demande pourront voir leurs enfants placés à la campagne dans les mêmes conditions que celles prévues pour les petits Parisiens.

6°) Les sinistrés des communes avoisinantes devront se présenter à la Mairie de Montluçon pour obtenir les avantages énumérés ci-dessus. Ils devront être munis d'une pièce justificative émanant de leur Mairie.

### AVIS AUX OUVRIERS

(COTE-ROUGE)  
REPRISE DU TRAVAIL

Personnel travaux mécaniques (1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> Hall)

Reprise immédiate du travail, présence obligatoire à dater de ce jour, 17 septembre, aux heures habituelles.

Personnel travaux télécommunications (S.A.T.) 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Halls)

Personnel masculin : Reprise immédiate du travail. Présence obligatoire, à dater de ce jour 17 septembre, aux heures habituelles.

Personnel féminin : 1°) Personnel payé au mois : Reprise immédiate du travail. Présence obligatoire à dater de ce jour, 17 septembre, aux heures habituelles.

2°) Personnel payé à l'heure. La reprise s'effectuera par avis individuel au fur et à mesure de l'agencement des ateliers et de l'approvisionnement en matières premières.

SERVICE SOCIAL

Les sinistrés faisant partie de notre Personnel, sont priés de donner leur nouvelle adresse au SERVICE SOCIAL de l'usine, d'urgence, ainsi que tous renseignements sur leur situation.

### Mgr JACQUIN SUR LES LIEUX BOMBARDÉS

Monseigneur Jacquin, évêque de Moulins est arrivé hier en fin de matinée, à Montluçon. Ayant rendu visite à M. le Maire, il alla au début de l'après-midi visiter le principal quartier sinistré, celui de la cité Dunlop ; là, il passa 1 heure et demie, consolant les familles éprouvées, il fut frappé par le courage de toutes ces personnes. Il s'est ensuite rendu à l'hôpital où il fut reçu par le directeur et M. le docteur Cléret. Après avoir béni les morts et visité les blessés, Monseigneur Jacquin est reparti à 5 h. 30 pour Moulins.

### UNE VISITE DU GÉNÉRAL COMMISSAIRE RÉGIONAL MILITAIRE

### Huriel mitraillé

Alors que les appareils anglo-américains continuent à bombarder la région de Montluçon, un quadrimoteur tira plusieurs bandes de mitrailleuse sur le bourg d'Huriel. Des projectiles ont été retrouvés en plusieurs endroits de la ville.

Aussitôt après le bombardement, une dizaine de jeunes gens d'Huriel, dont certains revenaient de la garde des voies descendirent à Montluçon, pour se mettre à la disposition des autorités.

### Cette nuit, Bresnay a été bombardé

Cette nuit, vers minuit 30, trois bombes sont tombées sur Bresnay. Trois maisons ont été touchées. On ne signale pas de blessés.